



FORMATION :

- Transmettre des connaissances et des savoir-faire aussi bien dans les matières dites générales que dans les matières professionnelles.
- Développer l'autonomie et l'initiative de chaque élève
- Aider l'élève à construire un parcours professionnel cohérent en partenariat avec des entreprises
- Préparer son insertion professionnelle dans les meilleures conditions.



DEBOUCHES :

- Le titulaire du C.A.P. Maintenance des Véhicules Automobiles, exerce son activité de service dans les secteurs de la maintenance des véhicules.
- Il réalise l'entretien courant des véhicules. Il effectue des contrôles antipollution, les vidanges du moteur, les remplacements du liquide de freins...Il vérifie, mesure et règle des ensembles mécaniques ou électriques et, pour cela, il utilise la documentation technique et les appareils de mesure...
- Il est capable de réaliser des opérations de maintenance de premier niveau liées à l'entretien périodique des véhicules ; des remplacements d'ensembles et de sous ensembles en autonomie ; des échanges d'organes sur des circuits, électriques, hydrauliques et pneumatiques.

SECTEUR D'ACTIVITE :

- Il a le choix entre les entreprises qui dépendent des constructeurs et celles qui traitent les véhicules toutes marques.
- Il peut leur préférer les services de maintenance des entreprises de transport, de location ou de flottes de véhicules.
- Il peut être recruté par une entreprise de services rapides.

L'expérience professionnelle et les aptitudes personnelles permettent au titulaire du C.A.P. Maintenance des Véhicules Automobiles d'accéder à des postes de plus larges responsabilités.

